



Le Salagnard

Octobre 2014



L'information officielle de Salagnon

Sommaire

- Les NAP page 1
- 11 Novembre Armistice page 2
- Informations municipales page 3
- Compte rendu de conseil page 4



LES NAP

Le thème choisi pour les enfants de maternelle a été Pinocchio, les pantins, les marionnettes.

Pendant six semaines, Marie-Noëlle et Angélique ont organisé des jeux de plein air, des activités manuelles : pantin ficelle, pantin articulé, marionnette cochon ou vache, marionnette oiseau, jeu de quilles; des jeux de société; des histoires : Coralie au théâtre de Guignol, Les Lutins et le cordonnier, Pinocchio.

Les enfants ont aussi résolu des énigmes, sans oublier le train magique, les tarabistouilles et la chanson magique.

Ces six semaines ont été bien remplies. Les enfants ont eu beaucoup

de plaisir à participer à ces activités. Un petit journal, « Le Journal des Napinoux » a été fait, retraçant toutes les activités de ce premier module. Maintenant, place aux vacances. Les enfants reviendront bientôt, et d'autres activités leurs seront proposées.

LE SOU DES ECOLES

EN AVANT LA MUSIQUE!!!!

Cette année encore, le Sou donne le tempo et orchestre ses manifestations au rythme des saisons : vente de brioches, arbre de Noël, loto, randonnée, kermesse... Et tous les musiciens sont les bienvenus pour battre la mesure.

Certains ont déjà rempli dans l'orchestre, d'autres apportent une note nouvelle mais, ensemble, nous jouerons à l'unisson pour atteindre la mélodie du bonheur : LE RIRE DE NOS ENFANTS.

Les précédentes représentations ont déjà démontré que cette association est un succès permettant, l'an dernier, d'offrir à nos chères têtes blondes un séjour dans la capitale, de nombreux jouets ou abonnements pour l'école ainsi que de nombreuses sorties pédagogiques.

Vous avez tous contribué à cette réussite au travers de vos dons; alors, MERCI!

LE SPEEDMINTON

Soirée blackminton le 15 novembre au Foyer communal, à partir de 18 heures. Venez découvrir le speedminton. Portez un vêtement blanc et essayez-vous à ce sport, vous y prendrez vite goût.

Le bénéfice de cette soirée sera reversé au Téléthon.

A RETENIR

30 octobre

Réunion Jumelage - Salle Laigroz.

11 novembre

Armistice guerre 1914-1918
11 heures monument aux morts.
Apéritif - Repas des Anciens
Foyer communal.

15 novembre

Blackminton - Speedminton
Foyer communal.

20 novembre

Soirée Beaujolais nouveau - Comité
de Jumelage - Foyer communal.

5 décembre

Arbre de Noël - Sou des écoles
Foyer communal.

Prochain Conseil municipal

Lundi 17 novembre à 20h 30.

11 NOVEMBRE - ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918

Cette année est l'année du centenaire de la déclaration de la Première Guerre mondiale. Le 4 août 1914, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. Cette guerre, qui devait être de courte durée, dura quatre ans et fit des millions de morts : 1 390 000 en France, près de 9 000 000 au total.

Un peu partout en France, on commémore l'événement. Des expositions sont organisées afin de retracer cette période.

Chaque année, nous nous retrouvons autour du Monument aux morts, le 11 novembre, à 11 heures, et c'est un moment de recueillement que nous partageons. Toutes les familles ont été touchées par cette tragédie.

Après la cérémonie, un apéritif réunit les habitants au foyer. Jeunes et vieux se retrouvent autour du verre de l'amitié.

Le CCAS organise le repas pour les anciens. Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans y sont invitées. Cette année le repas sera servi par le traiteur Gentaz.

LE COMITE DE JUMELAGE

Après avoir reçu les Italiens le 13 septembre 2014, le Comité de Jumelage a organisé un voyage à Reana del Rojale du 17 au 20 octobre 2014.

Pour commenter ce voyage, nous invitons nos adhérents ainsi que tous les Salagnards à une réunion le 30 octobre, à 20 heures, salle Joseph-Laigroz, à Salagnon. A la fin de cette réunion, les photos de notre journée à Venise et de notre séjour à Reana vont être projetées.

Salagnards, si vous désirez rejoindre le Comité de Jumelage, les adhésions sont ouvertes toute l'année et vous serez les bienvenus.

Le 20 novembre 2014, au Foyer communal, à partir de 19 heures, « **Grande soirée Beaujolais nouveau** » avec saucisses cuites dans le beaujolais accompagnées de pommes de terre vapeur.

A partir de 16 heures, sur le parking du foyer, vente à emporter de saucisses et de bouteilles de « Beaujolais nouveau » cuvée 2014 !

INFORMATIONS MUNICIPALES

ELAGAGE DES ARBRES A PROXIMITE DES LIGNES ELECTRIQUES

Soucieux de garantir les personnes et les biens à proximité du réseau électrique, ainsi que la continuité de la fourniture d'électricité, ERDF s'engage en matière d'élagage à :

- respecter les distances de sécurité ;
- définir et conduire un programme d'élagage en fonction d'un inventaire des végétaux à proximité des réseaux aériens.

Quelles sont les distances d'élagage préconisées ?

Il est recommandé de ne pas laisser se développer les végétaux sous les lignes (3 m minimum).

D'augmenter les distances préconisées d'au moins 1 m, 5 m à côté des lignes.

Qui est en charge de réaliser les travaux d'élagage ?

Un arbre est situé sur le domaine privé, ses branches se développent sur le domaine public où se trouve la ligne ; un arbre a été planté et a grandi sur une propriété privé dans la zone de déboisement, après la construction de la ligne...

Il revient dans ces deux cas au propriétaire de prendre en charge les travaux d'élagage. Ces travaux doivent se faire dans le respect de la réglementation en adressant préalablement et obligatoirement à ERDF une DT-DICT conjointe.

Informations pratiques

Avant toute intervention d'élagage à proximité d'une ligne (à moins de 5 mètres) il est impératif d'envoyer une

Le Salagnard



déclaration de travaux - déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT conjointe) au moins 15 jours avant le début des travaux.

BROYAGE DES VEGETAUX

Le Sictom met à la disposition de la commune un broyeur pour les végétaux deux demi-journées par an. Une en automne et une autre au printemps. Le **samedi 22 novembre, de 8 heures à 14 heures**, vous pourrez venir broyer vos branches d'arbres et arbustes au lieu-dit La Garenne à Sicard-le-Bas. Vous pourrez récupérer le broyat pour mettre au pied des arbres.

Compostage

Vous trouverez sur le site du Sictom deux brochures «Guide du compostage et du paillage» et «Rentabilisez vos déchets verts» édité par le Conseil général. Ces deux guides vous permettront de voir comment ne pas aller déposer vos déchets à la déchèterie mais plutôt à les réinjecter dans votre jardin.

Pourquoi composter?

Composter ses déchets de cuisine et de jardin permet de diminuer jusqu'à 225 kg le poids de la poubelle de chaque foyer. C'est donc une action pour réduire ses déchets (source ADEME).

Vous gagnerez du temps : pas d'aller-retour en déchèterie et plus de files d'attente sur place.

Vous économiserez de l'argent : moins d'eau pour arroser vos plantations et votre jardin, plus besoin d'acheter des engrais, pesticides ou paillis, le compost est un engrais naturel et gratuit.

COMMISSION SANTE SECURITE

La commission s'étant réunie, elle fait part de diverses informations qui peuvent être utiles en cas de besoin.

Un don du sang est organisé à Saint-Chef le lundi 3 novembre, de 16h45 à 19h30, salle polyvalente.

Pensez à vous faire vacciner dès maintenant contre la grippe. Pensez à vérifier que vos vaccinations sont à jour.

Quelques numéros utiles :

Médecin 24/24, 04 74 93 29 32; pharmacie de garde, 3915; dentiste de garde, 04 76 00 06 66; maison des consultants, 0474 93 94 95.

Une formation de secourisme ainsi qu'un renouvellement sera organisé pour le personnel communal et les habitants de la commune. Une date vous sera communiquée ultérieurement.

Le défibrillateur est installé devant le bar, place du Souvenir.

Des travaux pour ralentir la circulation seront bientôt effectués, afin de sécuriser les routes de la commune.

LES COMPTES RENDUS DE CONSEIL

COMPTE RENDU DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2014

Présents : **DURAND** Gilbert, **BARRET** Daniel, **DOMINI FAURE** Sylviane, **MARTIN** André, **CARREZ** Michèle, **MORAND** Virginie, **PIERRE** Dominique, **BOULIEU** Véronique, **DEMUTH** Aymeri, **LOUIS** Christine, **PARADIS** Stéphane, **GIGANDON** Marie-Noëlle, **CONTASSOT** Raymond, **ANGLADE** Colette.

Excusés : **YVRARD** Fanny.

Secrétaire : **MARTIN** André.

Après lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu du 01/07/2014, M. le Maire ouvre la séance et aborde l'ordre du jour.

1/ DELIBERATION

INTERVENANTS NAP

M. le Maire expose au Conseil municipal qu'il apparaît indispensable de procéder au recrutement d'intervenants pour animer les temps d'activité périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Il propose donc au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au recrutement de ces intervenants et à signer les conventions qui seront établies.

POUR : 14

- CONTRE : 0

- ABS : 0

L'information officielle de Salagnon

2/ RENTREE SCOLAIRE

M. le Maire explique au Conseil que l'école voudrait que la mairie prenne en charge la piscine pour une ou deux classes. Le Conseil est d'accord à l'unanimité. La rentrée scolaire s'est bien passée.

3/ RYTHMES SCOLAIRES

Les NAP ont bien débuté avec 27 enfants en maternelles.

Les CP et les CE1 sont environ 35; il leur est proposé, le mardi, de la peinture, des jeux à l'élastique et des travaux manuels. Le vendredi, du chant.

Les CE2, les CM1 et les CM2 auront du tennis de table et de la GRS.

L'intervenant pour le tennis de table coûte 324 € HT pour 6 semaines.

Des achats ont été effectués chez Cultura pour un montant de 248 € et sont affectés aux NAP.

L'entreprise adaptée L'EA a fait un don de matériel scolaire à l'école pour un montant de 530 €.

Un instituteur propose de mettre en place une aide aux devoirs, le soir après l'école.

Des travaux de peinture ont été effectués, pendant les vacances, par l'entreprise DURAND, dans une salle de classe, la garderie et les toilettes de l'école primaire.

Les volets roulants de la maternelle seront refaits avec la société ISOTEX.

M. le Maire demande au Conseil municipal son avis concernant une éventuelle augmentation des frais de cantine et de garderie.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les tarifs pour cette année :

Cantine : 4.15 € - Garderie du matin : 1,20 € - Garderie du soir : 2,30 €

4/ TRAVAUX

Electricité : mise en conformité de bâtiments suite à la visite de SOCOTEC.

Trois devis présentés : Les entreprises VELLARD, MALLET et TERELEC.

MALLET sera retenu pour un montant total de 6 223,94 €.

M. MARTIN explique qu'il faudrait prévoir l'installation de systèmes de régulation (horloges) ainsi que le changement de certains appareils de chauffage au stade et au Revolet, afin de faire des économies.

Voirie : Compétence de la CCBD. Mais la commission voirie doit se réunir pour aborder le sujet de la vitesse dans la commune.

M. le Maire explique que des solutions existent et qu'il faut en parler en commission : les chicanes, les coussins berlinois ou changer les STOP). Il rappelle au Conseil que tous les chemins de la commune sont concernés.

Chemin des Sables : problème d'eau en plus de celui de la vitesse. La résolution est en cours.

La barrière, chemin de la Creuse qui a été abimée par un véhicule, va bientôt être remplacée.

Les marquages : une consultation est en cours avec la CCBD.

M. CONTASSOT fait remarquer que les voitures sont trop souvent garées sur les trottoirs.

Il demande également qu'un arrêté soit pris pour rappeler à la population que les trottoirs ne sont pas des parkings et qu'ils sont réservés aux piétons.

Urbanisme : Réunion mercredi à 9 heures avec l'urbaniste. Analyse du mail de Mme LAURENT concernant la loi ALUR.

Eclairage public : la seconde tranche de travaux s'effectuera lorsque l'on sera sûr d'avoir la subvention, en 2015.

Très Haut Débit : les travaux vont commencer, avec en priorité les zones artisanales et industrielles.

Réseaux : en ce qui concerne les eaux pluviales, il y a encore du travail.

5/ QUESTIONS DIVERSES

Achat et pose d'un vidéo projecteur dans la salle Joseph-Laigroz ainsi que d'une sono au Foyer communal.

M. CONTASSOT explique qu'il a été sollicité par M. YVRARD concernant un permis de construire qui ne serait pas conforme.

Il demande à M. le Maire de répondre à M. YVRARD. M. le Maire explique qu'il attend la réponse de la DDT.

M. CONTASSOT explique au Conseil que le Syndicat des Marais fête le bi centenaire du Catelan le 14 novembre 2014. Cela se passera à Salagnon, le Foyer communal est réservé pour l'occasion.

Des travaux d'entretien du Catelan sont organisés pour cet automne et cet hiver.

En ce qui concerne le parking de co-voiturage, le panneau de l'entrée n'est pas assez visible.

Chiens errants : de nouveau des problèmes de divagation de chiens. Des courriers ont été faits et la gendarmerie sera prévenue si cela ne s'arrange pas. Des plaintes ont déjà été déposées par certains habitants de la commune.

Le sentier qui passe devant la propriété de M. MONTHEILET, du parking de co-voiturage au centre aéré, et qui était utilisé par les enfants de la cantine, se dégrade. M. MONTHEILET voudrait le racheter. Si la commune la conserve, il faut l'entretenir.

Une discussion sera ouverte en commission d'urbanisme.

Commission Santé : programmer une réunion.

M. le Maire fait part au Conseil de ses différentes réunions avec plusieurs présidents des Communautés de Communes voisines.

Schéma de mutualisation entre la CCBD, le Pays des Couleurs et l'Isle Crémieu. C'est le premier pas des discussions entre communautés.

La Communauté de Communes qui nous ressemble le plus est la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu.

Le Conseil Général est fortement intéressé par un projet de fusion entre les trois Communautés de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :

Lundi 17 novembre 2014 à 20h30.

Le contenu des conseils est consultable en mairie ou sur le site officiel de la commune